

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis leur réouverture, les commerces louviérois ont plus que jamais besoin de soutien.

En plus des décisions prises ces dernières semaines, notamment la levée de [certaines taxes](#) et de la [campagne de communication et d'affichage « soutenons nos commerces »](#), la Ville de La Louvière propose une nouvelle mesure de stationnement qui offrira aux « visiteurs » deux heures gratuites et ce, jusqu'à la fin du mois de septembre.

Comment ?

Le chaland souhaitant se stationner dans la zone payante encodera sa plaque d'immatriculation à l'horodateur le plus proche ou via [l'application 4411](#). Deux heures lui seront ainsi offertes.

Les conditions ?

Ces deux heures sont octroyées à raison d'une fois par jour.

Ce qui signifie concrètement qu'il sera donc possible de stationnement maximum 4 heures en zone rouge à condition de payer 2 heures et qu'il sera possible de stationnement maximum 5 heures en zone verte à condition de payer 3 heures.

Tout dépassement des deux heures sera facturé au tarif habituel.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, les emplacements « Shop & Go » redeviendront des emplacements classiques.

Notons également que La Louvière compte également de [nombreux parkings gratuits à moins de dix minutes](#) de son centre-ville.

Plus d'infos sur www.lalouviere.be